

Cher Parent ou Tuteur,

Voici les résultats de l’évaluation (*Maine Educational Assessments*, MEA) que votre enfant a passé au printemps 2019. L’évaluation alternative (*Multi-State Alternate Assesment*, MSAA) était offerte en alternative aux évaluations MEA *Mathematics* (mathématiques) et ELA/*Literacy* (alphabétisation). La série d’évaluations personnalisées en alternative (*Personalized Alternate Assesment Portfolio*, PAAP) était offerte en alternative à l’évaluation MEA Science.

Pour plus d’informations sur ces évaluations, rendez-vous sur les sites suivant: <https://www.maine.gov/doe/Testing_Accountability/MECAS/materials>

* exemples de l’évaluation MSAA : <https://www.maine.gov/doe/Testing_Accountability/MECAS/materials/msaa>
* synthèse MSAA pour les parents avec plus d’informations sur les niveaux correspondant à chaque domaine de connaissance :

<https://www.maine.gov/Doe/Testing_Accountability/MECAS/supports>

* les attentes alternatives (*Alternate Grade Level Expectations,* AGLEs) pour l’évaluation MEA *Science* (PAAP) peuvent être consultées ici :

<https://www.maine.gov/Doe/Testing_Accountability/MECAS/supports>

Les élèves sont classés dans l’un des quatre niveaux ci-dessous lors de l’évaluation MEA:

* Niveau 4 : Dépasse les attentes de l’État
* Niveau 3 : Correspond aux attentes de l’État
* Niveau 2 : En dessous des attentes de l’État
* Niveau 1 : Très en dessous des attentes de l’État

En accord avec la législation de l’État et la législation fédérale, les élèves des écoles publiques du Maine des 3e-8e années et ceux en 3e année du lycée doivent être évalués chaque année en mathématiques et en anglais (*English Language Arts*, ELA) et en niveau d’alphabétisation. Ils doivent également être évaluées en sciences en 5e et 8e année et en 3e année de lycée. Un faible pourcentage d’élèves ayant des déficiences cognitives importantes passe une évaluation alternative basée sur des normes d’accomplissement alternatives (*alternate assesment based on alternate achievment standards -* AA-AAS). Vous pouvez consulter les résultats globaux par école, par district et pour tout l’État auprès du système de compte-rendu de l’état (*Maine Assesment and Accountability Reporting System*, MAARS) : <https://public.tableau.com/profile/maine.department.of.education#!/vizhome/MaineAssessments/MaineAssessments>

Aucun test ne peut être représentatif du niveau de l’enfant. Toutefois, l’évaluation MEA, combinée à d’autres informations (p. ex. résultats scolaires et notes obtenues pour les devoirs à la maison), peut nous aider à mieux comprendre les progrès accomplis par les élèves. Ces évaluations peuvent aider les écoles à revoir et améliorer leurs programmes d’études. Les résultats peuvent mettre en évidence les zones où un élève a besoin de soutien supplémentaire, où il ou elle a maîtrisé le sujet et où on peut pousser plus l’élève pour qu’il ou elle étudie plus à fond un certain sujet. Les enseignants peuvent utiliser ces informations pour les guider dans leur enseignement et offrir aux élèves un apprentissage plus individualisé. Les parents peuvent utiliser ces informations pour aider leur enfant à la maison et mieux guider les discussions avec l’enseignant de leur enfant.

Nous sommes convaincus que la qualité de l’enseignement délivré par nos enseignants motivés, lié à votre soutien, peut aider nos élèves à satisfaire aux attentes que le Maine a mis en place pour leur apprentissage, voire les dépasser. Nous vous encourageons à contacter l’enseignant de votre enfant pour lui adresser vos questions concernant l’évaluation MEA ou les progrès de votre enfant.